



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 5 juin 2024
CR N° 39**

Présent (es) : Mesdames TORTORA Sandrine - HACENE Marie
Messieurs BOTTONI Pierre - GILBERT Cédric - GOMIS Arthur - PALLARES Laurent -
BREANT Théo (75)

Excusé(es) : Madame VANEY Nolwenn
Messieurs BOULLE Thomas

COURRIERS AUX CLUBS

A TOUS LES CLUBS :

Le week-end dernier était la dernière journée des Championnats Jeunes, ce week-end clôturera les Championnats +16 ans.

Nous vous souhaitons une excellente fin de saison avec de très beaux moments dans votre club et vous donnons rendez-vous lors de l'Assemblée Générale du samedi 15 juin à Ormesson, également aux finales de la Coupe du Val de Marne le samedi 15 et dimanche 16 juin à Boissy et/ou aux finales de la Coupe Départementale 94 le samedi 15 et dimanche 16 juin au Kremlin Bicêtre.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre HBC Arcueil / Paris SC 3 du 01/06/2024 :

Absence de Responsable de salle sur la FDME, amende suit.

Rencontre Paris UC 2 / ES Vitry 2 du 08/06/2024 :

Forfait de l'équipe de l'ES Vitry 2, le classement sera actualisé, amende suit.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Stella St-Maur HB 2 / ASM du Perreux du 08/06/2024 :

Suite à un changement de salle, la rencontre aura lieu le samedi 8 juin 2024 à 18h00 au Gymnase Rabelais de St-Maur.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule Haute :

Rencontre US Alfortville HB 2/ Paris SC 5 du 01/06/2024 :

Forfait de l'équipe de l'US Alfortville HB 2, le classement sera actualisé, amende suit.

Poule Basse :

Rencontre Villeneuve Ablon HB 2/ ES Vitry 3 du 01/06/2024 :

Forfait de l'équipe de l'ES Vitry 3, le classement sera actualisé, amende suit.

MOINS DE 18 ANS

HONNEUR :

Poule Haute :

Rencontre Réveil de Paris SC 2 / HBC Arcueil du 01/06/2024 :

La FDME ne nous a pas été transmise, est-ce que la rencontre a eu lieu ?

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE :

Poule Basse :

Rencontre Entente Plesséenne HB/ Paris SG 3 du 01/06/2024 :

L'équipe du Paris SG 3 ne s'est pas déplacé en nombre suffisant, vous avez match perdu par forfait, le classement sera actualisé, amende suit.

1^{ère} DIVISION :

Poule Basse :

Rencontre ASM du Perreux / Entente Plesséenne HB 2 du 01/06/2024 :

Forfait de l'équipe de l'ASM du Perreux, 3^{ème} forfait de l'année qui correspond à un forfait général. Le classement sera actualisé, amende suit.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Stade Français HB / Thiais HBC du 01/06/2024 :

Absence de Responsable de salle sur la FDME, amende suit.

MOINS DE 18 ANS

EXCELLENCE

Poule Basse :

Rencontre Entente AJ St-Vincent de Paul - PSG / Paris UC 2 du 01/06/2024 :

La COC vous rappelle le règlement de la carence d'arbitre pour les rencontres des championnats -18 ans, le tirage au sort entre joueuse est interdit.

La COC vous rappelle que les conventions doivent être mise à jour au minimum la veille de la rencontre pour les joueuses mais également pour les officiels de la FDME.

Absence de Chronométrateur et/ou de Secrétaire sur la FDME, amende suit.

COUPE DU VAL-DE-MARNE

Les finales auront lieu les samedi 15 et dimanche 16 juin au gymnase Paule Baudouin de Boissy-Saint-Léger selon le programme suivant :

Samedi 14h00 : -11 ans Féminins
Samedi 15h15 : -13 ans Féminins
Samedi 16h45 : -15 ans Masculins
Samedi 18h30 : +16 ans Masculins
Samedi 20h30 : +16 ans Féminins

Dimanche 9h30 : -11 ans Masculins
Dimanche 10h45 : -13 ans Masculins
Dimanche 12h15 : -15 ans Féminins
Dimanche 14h00 : -18 ans Féminins
Dimanche 16h00 : -18 ans Masculins

COUPE DEPARTEMENTALE

Les finales auront lieu les samedi 15 et dimanche 16 juin au gymnase Jacques Ducasse du Kremlin Bicêtre selon le programme suivant :

Samedi 14h30 : -11 ans Masculins
Samedi 16h15 : -15 ans Masculins
Samedi 18h00 : - 18 ans Féminins
Samedi 20h00 : +16 ans Masculins

Dimanche 10h30 : -13 ans Masculins
Dimanche 12h15 : -15 ans Féminins
Dimanche 14h00 : -18 ans Masculins
Dimanche 16h00 : +16 ans Féminins



COMMISSION « JEUNES »

MPL N°36 /2023

Valenton, le 5 Juin 2024

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ Christiane WEIMAN Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

Bonjour à toutes et à tous,

Aucun doute n'est plus permis : il est temps de refermer le livre, celui d'une belle saison qui s'achève aujourd'hui et qui, nous l'espérons, vous aura offert mille satisfactions, pour vous-même, pour votre encadrement, pour tous vos enfants et leurs parents.

Mais dans ce livre, hélas, bien que très rares, quelques pages racontent des rencontres qui resteront "non jouées". Parfois en raison d'une défaillance avérée : "nous n'avons plus assez de joueurs ou joueuses pour vous recevoir ou nous déplacer". Dans ce cas, et bien que cela ne nous réjouisse pas, il n'existe pas d'autre possibilité qu'entériner le forfait.

Parfois encore, une raison objective mais extérieure au handball n'a pas permis la tenue de la rencontre. Le plus souvent les clubs se sont entendus pour la reporter... mais pas toujours. Comment savoir : est-ce en raison du peu d'empressement pour proposer une date de report ou par une sorte de mauvaise volonté à ne pas vouloir l'accepter ? Il nous a alors fallu prendre une décision et, quand tout ne se passe pas comme l'on voudrait, prendre une décision c'est toujours choisir entre deux inconvénients. Nous avons donc choisi celle qui nous a semblé la moins injuste : « match non joué », sans attribution de score.

NOTES A TOUS LES CLUBS

Voici maintenant ce qu'il convient de retenir de nos travaux de ce jour :

MOINS DE 13 GARÇONS

- ▶ poule A : rencontre **L'Haÿ-Les-Roses / Fontenay** du 1^{er} juin. L'équipe de **Fontenay** ne s'est pas déplacée, celle de **L'Haÿ-Les-Roses** propose de jouer samedi 8 juin à 14h00 au gymnase Chevreul. Merci au club de **Fontenay** de faire connaître sa réponse très rapidement.
- ▶ poule A : la rencontre **Villiers / Fontenay** du 4 mai restera "non jouée".
- ▶ poule B : la rencontre **Joinville / Stella Saint-Maur** des 27-28 janvier restera "non jouée".
- ▶ poule D : la rencontre **Villiers / Marolles** des 27-28 avril restera "non jouée".
- ▶ poule E : la rencontre **Maisons-Alfort / La Caudacienne** du 17 mars restera "non jouée".
- ▶ poule E : rencontre **Bry / Choisy-Le-Roi** des 9-10 décembre. Nous confirmons une décision déjà ancienne, conséquence d'un trop long silence : "FO / 7".

MOINS DE 11 GARÇONS

- ▶ poule A : la rencontre **Joinville / L'Haÿ-Les-Roses** du 2 juin est reportée au samedi 8 juin à 16h30 au gymnase Lecuirot. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*
- ▶ poule D : la rencontre **Le Perreux / Vitry** du 25 mai restera "non jouée".
- ▶ poule D : la rencontre **Ormesson / Chevilly -Larue** du 5 mai restera "non jouée".
- ▶ poule D : rencontre **Le Perreux / Chevilly -Larue** des 16-17 mars. Malgré une proposition très tardive, nous acceptons d'annuler le forfait prononcé et autorisons le report de ce match au samedi 8 juin à 15h15 au gymnase La Gaité. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*
- ▶ poule F : la rencontre **Villiers / Saint-Mandé** des 27-28 avril restera "non jouée".

MOINS DE 13 FILLES

► poule Honneur : la rencontre **Joinville / Villiers** du 2 juin est reportée au samedi 8 juin à 17h45 au gymnase Lecuirot. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*

TOURNOI MINI HAND Autorisés

Nous vous rappelons la liste des tournois à venir :

dimanche 9 juin : Champigny
samedi 22 juin : Boissy-Saint-Léger
dimanche 23 juin : Fontenay

Bonne fin de semaine, à bientôt

Pour la Commission
Michèle PETIT LETURGEZ

Le Président de la COC 94

Pierre BOTTONI

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Bottoni". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (5800000.crl@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.